

La République du Centre, 21 février 2019

INTERVIEW ■ Le sénateur Jean-Pierre Sueur évoque le vrai rôle de Benalla

« Une place énorme à l'Élysée »

La commission d'enquête du Sénat sur l'affaire Alexandre Benalla a demandé hier, que la justice soit saisie. Le sénateur du Loiret et corapporteur revient sur les faits et sur ces mois de tension.

Propos recueillis par Florent Dubois

Alexandre Benalla doit en prison depuis mardi, pour ne pas avoir respecté son contrôle judiciaire. Ses ennemis pourraient s'aggraver, avec la saisine du procureur de Paris, demandée, hier, par la commission d'enquête du Sénat, dont Jean-Pierre Sueur est corapporteur.

■ **Votre rapport, présenté hier, accable Benalla... Et l'Élysée.** Il démontre des dysfonctionnements en chaîne à l'Élysée, au ministère de l'Intérieur, au Quai d'Orsay, Matignon, etc. Un exemple ? Il a fallu trois mois, après son licenciement, pour que l'Élysée lui réclame son portable, crypté, classé secret défense. Quand vous quittez une entreprise, vous ne partez pas avec le matériel. Alexandre Benalla avait une place énorme, hors de proportion avec son rôle d'adjoint au chef de cabinet. Et un rôle majeur dans la sécurité du chef de l'État, ce que les collaborateurs de ce dernier ont nié, pendant les auditions.

■ **Beaucoup de rapports parlementaires sont écrits, celui-là lera-t-il date ?** Il va marquer. Nous avons énormément travaillé et mis au jour les contradictions si bien que l'on demande au bureau du Sénat de saisir la justice pour le faux témoignage d'Alexandre Benalla et Vincent Grasse. Quant à M.M. Strzoda, Kollet et Lavergne (très proches collaborateurs du Président), ils ont retenu une part significative de la vérité. Enfin, nous avons demandé que le procureur se saisisse du rapport complet.



ÉCHANGES. Alexandre Benalla et le sénateur loirétain, lors d'une des deux auditions devant la commission d'enquête du Sénat. PHOTO AP

■ **Le porte-parole du gouvernement a estimé qu'il y avait « beaucoup de contre-vérités » dans le rapport.** Je ne sais pas comment il a fait pour lire un rapport de 120 pages, avec des centaines d'annexes, entre 13 et 15 heures (hier, ndlr). De quelles contre-vérités parle-t-il ? Les auditions, qui ont duré 50 heures, ont toutes été publiques.

■ **Avez-vous parlé à Alexandre Benalla, en dehors de ses deux auditions devant la commission d'enquête ?** En aucun cas. Je l'ai interrogé longuement pendant, avec, je le crois, rigueur, calme et respect.

■ **Quelle impression vous a-t-il fait ?** On lui avait prêté beaucoup de choses. Finalement, il a montré une certaine assurance et une capacité au silence, c'est certain... C'est un personnage qui a des ramifications nombreuses et qui a suscité divers dysfonctionnements.

■ **Comment avez-vous vécu ces six mois d'enquête ?** Je dis d'abord : heureusement que le Sénat existe. Notre Constitution donne au Parlement un pouvoir de contrôle et d'évaluation.

tion. La commission d'enquête a des moyens importants : elle peut convoquer toute personne, réclamer tout document. Nous avons réalisé 34 auditions, réclamé 500 pages de documents. C'était important, car la commission de l'Assemblée nationale a explosé en plein vol. Elle n'avait pas l'indépendance (politique) requise. Je suis au Parti socialiste et j'ai travaillé avec deux collègues Les Républicains dans le souci de la vérité et du contrôle de l'exécutif.

■ **Il a montré une certaine assurance**

■ **Avez-vous travaillé sereinement dans un tel climat ?** J'ai été sensible à la séparation des pouvoirs. La presse a fait son travail, le Sénat aussi. La preuve, on publie un rapport important. On a subi des pressions de quatre ministres, qui nous ont dit : « N'empêchez pas sur le pouvoir judiciaire ». Nous avons répondu : « N'empêchez

pas sur le pouvoir législatif ».

■ **Des pressions, sous quelle forme ?** La première fois que l'on a auditionné Benalla, avec un article dans *Le Monde* où Nicole Belloubet, ministre de la Justice, nous rappelait la Constitution, je lui ai alors dit, car je la connais bien (c'est une ex-socialiste, ndlr), qu'on la connaissait, la Constitution ! Il y a eu aussi Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, qui a dit qu'on voulait destituer le Président, etc. Et des appels téléphoniques, au président du Sénat et à son directeur de cabinet.

■ **Vous a-t-on appelé directement ?** Non.

■ **Est-ce, selon vous, une affaire d'État ?** C'est une affaire importante pour l'État, qui a montré des dysfonctionnements lourds. Il faudra en tirer des conséquences.

■ **Avez-vous parlé de l'affaire Benalla avec le président de la République ?** En aucun cas, je suis attaché à l'indépendance de la commission d'enquête. ■

(*) Lire aussi page 26.